

# Alimentation de proximité

GUIDE  
PRATIQUE DE  
L'ENTREPRISE





C'est en cas de pépin  
que l'on sait  
si on est bien assuré

**MAPA.**  
**La seule mutuelle d'assurance  
des professions alimentaires**

Créée par des professionnels de l'alimentaire, la MAPA connaît bien votre métier. Avec elle, vous bénéficiez de garanties spécifiques que seule une mutuelle d'assurance spécialisée peut vous offrir (vol d'espèces, perte d'exploitation, arrêt du froid, vandalisme...).

Avec la MAPA, vous êtes sûr d'être bien assuré.

[www.mapa-assurances.fr](http://www.mapa-assurances.fr)

 N° Vert **0 800 865 865**

**85 agences  
en France  
à votre service**



**MAPA**

**MUTUELLE D'ASSURANCE**

**A vos côtés pour mieux vous protéger**

Société d'Assurance Mutuelle à Cotisations Variables  
Entreprise régie par le Code des Assurances

# *Alimentation de proximité*

GUIDE PRATIQUE DE L'ENTREPRISE

© Editions MCBG 2010  
ISBN 2-84759-018-8

Editions MCBG - BP 4171 - 34092 MONTPELLIER CEDEX 5  
Tél : 04 67 10 38 99 - Fax : 04 67 10 38 95 - [www.memometier.com](http://www.memometier.com)

En application de la loi du 11 mars 1957, toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage sur quelque support que ce soit est interdite sans autorisation de l'éditeur.

**L**a MAPA est la Mutuelle spécialisée dans l'Assurance des Professions Alimentaires. Elle est le partenaire naturel des Commerçants et des Artisans.

Nous connaissons bien les commerces alimentaires parce que la MAPA, fondée par des professionnels de l'alimentaire, s'adresse avant tout aux professions alimentaires.

Nous sommes proches de vous : notre mutuelle est administrée par des chefs d'entreprises, comme vous. Créée par vous, elle travaille pour vous.

C'est tout cela qui fait de la MAPA une mutuelle pas comme les autres : votre mutuelle.

Notre seul but : mieux vous servir. Notre structure à taille humaine nous permet de vous apporter un service personnalisé pour toutes vos assurances : commerce, mais aussi habitation, auto, prévoyance, épargne-retraite.

De plus vous bénéficiez d'une garantie d'assistance aux personnes et aux biens en cas d'accident grâce à IMA (Inter Mutuelles Assistance), en France et à l'étranger, à votre service 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sur simple appel de votre part.

Nous pouvons aussi vous aider pour l'achat de vos véhicules (neuf et occasion) grâce au crédit SOCRAM à taux réduit.

Pour vivre et se développer, toute entreprise a besoin d'être rentable. Mais pour nous, la rentabilité n'est qu'un moyen. L'objectif est le service. Toute la différence est là !

C'est pour cela que nous avons décidé de nous investir dans l'édition de ce guide professionnel auxquels de nombreux commerçants, sociétaires de la MAPA, ont collaboré. Nous les en remercions.

Nous espérons que ce livre vous accompagnera au quotidien en vous apportant des réponses claires aux questions d'ordre administratif, réglementaire, fiscal, etc. qui se posent à tous les commerçants.

Si nous parvenons ainsi à contribuer ne serait-ce qu'un peu au bon développement de votre activité, notre objectif sera atteint.

**Parce qu'à la MAPA, nous sommes à vos côtés,  
dans toutes les circonstances de la vie.**

# Parce que vous êtes plus fragiles que toutes les machines

Spécial Créateur d'entreprise  
**SANTÉ**  
**ARRÊT DE TRAVAIL**  
**ACCIDENTS DE LA VIE**

**-30%**  
la 1<sup>re</sup> année  
et des réductions  
la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année\*

Quand on crée une activité, il est essentiel de bien assurer celui ou celle qui est la clé et le moteur de l'entreprise: le commerçant ou l'artisan lui-même.

Créée par des professionnels de l'Alimentaire comme vous, la MAPA a choisi de vous apporter son soutien pendant vos 3 premières années d'exercice. Un coup de pouce bien utile pour vous aider à bien démarrer votre activité.

**N° Vert 0 800 865 865**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

[www.mapa-assurances.fr](http://www.mapa-assurances.fr)

\* Voir modalités de Coffre rouge de votre conseiller MAPA.



**85 agences**  
**en France**  
à votre service



## MAPA

MUTUELLE D'ASSURANCE

**A vos côtés pour mieux vous protéger**

Société d'Assurance Mutuelle à Cotisations Variables  
Entreprise régie par le Code des Assurances

# Présentation



Comme toute activité professionnelle indépendante, le métier de commerçant en alimentation ne se limite pas à s'approvisionner puis à vendre divers produits à une clientèle.

Il comprend aussi de l'organisation, de l'administratif, du commercial, de la gestion, etc. dont la maîtrise est indispensable à la bonne marche et au développement de l'activité.

Tous ces aspects du métier constituent un maquis confus de réglementations, d'arcanes juridiques et fiscales, de pratiques professionnelles, etc. dans lequel, seul, on met de longues années à trouver son chemin.

Le mémo-métier Commerce d'alimentation se veut être un guide le plus simple possible pour faciliter la compréhension de ces différentes composantes et permettre ainsi aux entrepreneurs, notamment aux nouveaux arrivants, de prendre les bonnes décisions concernant leur entreprise.

Ce souci de clarté s'accompagne nécessairement d'une simplification réductrice. Ce guide n'a donc aucune prétention à se substituer aux ouvrages spécialisés auxquels le lecteur soucieux de plus de précisions devra se référer.

L'éditeur remercie la **Mutuelle d'assurances des professions alimentaires (MAPA)**, partenaire très apprécié des commerçants de l'alimentaire, dont le concours permet l'édition de cet ouvrage.

Un grand merci également aux nombreux **commerçants sociétaires de la MAPA** (tous les commerçants présentés dans cet ouvrage sont sociétaires de la MAPA) qui ont donné de leur précieux temps pour enrichir ce livre de leur connaissance et de leur expérience de ce beau métier.

<b>1</b>	<b>Des tendances positives et encourageantes .....</b>	<b>9</b>
	La consommation de produits alimentaires.....	10
	Les distributeurs de produits alimentaires.....	11
	L'importance des différents acteurs.....	12
	Les commerces sur marché.....	13
	Les alimentations générales.....	14
	Les supérettes.....	15
	Une offre multiple.....	16
	Les commerces d'alimentation spécialisés.....	18
<b>2</b>	<b>Devenir commerçant alimentaire de proximité .....</b>	<b>19</b>
	Le métier de commerçant en alimentation.....	20
	Autorisation et diplôme requis.....	21
	Un métier exigeant.....	22
	Qualités, compétences et formation.....	24
	Le commerçant de proximité en alimentation.....	25
	L'accès au métier.....	26
	Les modes d'exercice de la profession.....	27
	Le commerçant indépendant.....	28
	Le contrat de distribution sélective.....	29
	La franchise.....	30
	La franchise en alimentation.....	31
	L'enseigne intégrée ou location gérance.....	32
	Un contrat très réglementé.....	33
	La concession d'enseigne.....	34
	L'enseigne de négoce.....	35
	L'Épicerie-Service.....	36
<b>3</b>	<b>Monter un projet d'installation.....</b>	<b>37</b>
	L'élaboration d'un projet.....	38
	De la réflexion... à la concrétisation.....	39
	Le local commercial.....	40
	La création pure.....	41

	La reprise d'un commerce.....	42
	Achat du fonds ou achat des parts.....	43
	Fonds de commerce, droit au bail,pas de porte. . .	44
	Le bail commercial.....	45
	L'achat des murs : la SCI.....	46
<b>4</b>	<b>Etudier et analyser le marché.....</b>	<b>47</b>
	L'étude de marché.....	48
	La zone de chalandise.....	49
	Valider l'étude de marché.....	50
	Un exemple d'étude de marché.....	52
	Caractérisation de la zone de chalandise.....	53
	Les bases de l'étude du marché.....	54
	Les données statistiques nationales.....	55
	Application au commerce envisagé.....	56
	Prise en compte de la concurrence.....	57
	Le compte prévisionnel d'activité.....	58
	L'estimation des charges.....	60
	Les charges courantes en alimentation générale.....	61
	Le compte de résultat : le film de l'activité.....	62
	Les soldes intermédiaires de gestion.....	63
	Le résultat : le revenu de l'entrepreneur.....	64
<b>5</b>	<b>Financer l'installation.....</b>	<b>65</b>
	Le budget nécessaire pour l'installation.....	66
	Les dépenses à financer.....	67
	Les dépenses liées à l'installation.....	68
	Investissement, immobilisations et amortissements.....	70
	Le fonds de roulement.....	71
	Le prévisionnel de trésorerie.....	72
	Emplois et ressources.....	73
	Le bilan : la photo de l'entreprise.....	74
	Les enseignements du bilan.....	75
	Reprise d'un fonds.....	76
	Le financement public du projet.....	78
	Le recours à l'emprunt.....	79
	Le dossier technique et financier.....	80
	Présentation du dossier technique et financier.....	81
	Limiter les conséquences personnelles d'un échec.....	82
	La protection du patrimoine personnel.....	83
	La garantie de ressources.....	84

<b>6</b>	<b>Choisir un cadre juridique.....</b>	<b>85</b>
	Le cadre juridique d'exercice de l'activité.....	86
	Cadre juridique, régime fiscal et cotisations sociales.....	87
	L'entreprise individuelle.....	88
	L'entreprise individuelle à responsabilité limitée.....	89
	L'Eurl, société unipersonnelle.....	90
	La SARL de famille.....	91
	Le statut du conjoint.....	92
<b>7</b>	<b>Choisir le régime fiscal.....</b>	<b>93</b>
	Les composantes du régime fiscal.....	94
	Les deux régimes d'imposition.....	95
	Le régime du réel simplifié.....	96
	Le revenu fiscal du commerçant.....	97
	La simulation fiscale.....	98
	Le changement de régime d'imposition.....	99
	La TVA.....	100
	Assujettissement ou non à la TVA.....	101
	Les taux de TVA applicables.....	102
	Le prévisionnel de TVA.....	103
	Paiement et remboursement de TVA.....	104
	La CET (contribution économique territoriale).....	105
	Quelques autres taxes payées par l'entreprise.....	106
<b>8</b>	<b>La protection sociale du commerçant.....</b>	<b>107</b>
	Le régime social du commerçant.....	108
	Les cotisations sociales obligatoires et le RSI.....	110
	Déclaration, régularisation et modulation.....	111
	Les cotisations sociales au réel simplifié.....	112
	La modulation des cotisations.....	114
	La demande de modulation.....	115
	Les cotisations des deux premières années.....	116
	Le différé de paiement des cotisations.....	118
<b>9</b>	<b>Conduire et développer l'activité.....</b>	<b>119</b>
	Une activité encadrée.....	120
	L'hygiène et la sécurité alimentaire.....	121
	Le classement en matière de sécurité.....	122
	La réglementation Sécurité Incendie.....	123
	Quelques autres obligations... ..	124
	L'assurance de l'activité.....	126
	La journée du commerçant.....	128

Le début d'activité .....	130
Le développement du commerce .....	131
Profession : acheteur .....	132
L'approvisionnement du commerce .....	136
Les sources d'approvisionnement .....	137
L'emploi dans le secteur .....	138
Le contrat d'apprentissage .....	139
Un personnel indispensable .....	140
Le contrat de professionnalisation .....	142

10

### **Remplir les obligations comptables .....** 143

Les tâches administratives .....	144
Les obligations comptables .....	145
Les obligations au réel simplifié .....	146
Le comptable et l'adhésion à un CGA .....	147
La comptabilité sur l'ordinateur .....	148
Les pièces comptables .....	149
L'enregistrement comptable .....	150
Une comptabilité de trésorerie .....	151
Les formalités de déclaration de TVA .....	152
La déclaration de TVA (régime normal) .....	153
L'exercice comptable .....	154
Le compte de résultat simplifié .....	155
Le bilan simplifié .....	156

11

### **Faire un peu de gestion... simplement .....** 157

La gestion de l'entreprise .....	158
La gestion des stocks .....	159
Les outils de gestion des stocks .....	160
Le suivi des stocks .....	161
Les frais fixes et frais variables .....	162
Marge brute et coefficient multiplicateur .....	163
Le point mort ou seuil de rentabilité .....	164
Quelques calculs bien utiles .....	165
L'objectif de chiffre d'affaires .....	166
L'optimisation du résultat .....	167
Elaboration d'un objectif personnel .....	168
L'objectif en début d'activité .....	169
Le chiffre d'affaires et la clientèle .....	170
L'étude du chiffre d'affaires .....	171
La vente du commerce .....	172

<i>Quelques renseignements pratiques .....</i>	<i>173</i>
--	------------

<b>01 BOURG EN BRESSE</b> 10 avenue A. Baudin Tél : 04 74 21 87 88	<b>22 SAINT BRIEU</b> 67 boulevard Laënnec Tél : 02 96 94 68 31	<b>42 SAINT ETIENNE</b> 155 rue Bergson Tél : 04 77 74 55 30	<b>64 PAU</b> 78 avenue Jean Mermoz Tél : 05 59 32 56 01	<b>79 NIORT</b> 246 avenue de Paris Tél : 05 49 28 04 54
<b>02 LAON</b> rue Nestor Gréhant Tél : 03 23 23 20 88	<b>24 PERIGUEUX</b> 76 rue Gambetta Tél : 05 53 09 32 71	<b>44 NANTES</b> 1 quai Hoche Tél : 02 40 89 63 07	<b>64 ANGLET</b> 10 allée Bois de Florence Tél : 05 59 03 42 31	<b>80 BOVES</b> Cité des Métiers Tél : 03 22 46 03 04
<b>03 MOULINS</b> 9 avenue T. de Banville Tél : 04 70 44 63 54	<b>25 BESANCON</b> 67 boulevard Léon Blum Tél : 03 81 47 63 00	<b>45 ORLEANS</b> 8 rue Aristide Briand Tél : 02 38 24 17 20	<b>66 PERPIGNAN</b> 61 bd Aristide Briand Tél : 04 68 50 53 59	<b>81 ALBI</b> 3 boulevard Carnot Tél : 05 63 48 76 70
<b>06 NICE</b> 61 route de Turin Tél : 04 93 56 38 38	<b>26 VALENCE</b> 19 av. du Champs de Mars Tél : 04 75 40 10 89	<b>47 AGEN</b> 58-60 bd Sylvain Dumon Tél : 05 53 66 92 00	<b>67 STRASBOURG</b> 199 rte d'Oberhausbergen Tél : 03 88 75 56 00	<b>82 MONTAUBAN</b> Espace Voltaire Tél : 05 63 91 61 41
<b>06 LE CANNET</b> rue de Dunkerque Tél : 04 93 46 88 10	<b>27 EVREUX</b> 65 rue Franklin Roosevelt Tél : 02 32 31 38 30	<b>49 ANGERS</b> 28/32 rue Saint Nicolas Tél : 02 41 87 66 64	<b>68 MULHOUSE</b> 11 rue Descartes Tél : 03 89 43 39 63	<b>83 TOULON</b> 109 avenue F. Roosevelt Tél : 04 94 36 15 35
<b>07 AUBENAS</b> Cial les Terres de Millet Tél : 04 75 35 34 34	<b>28 LUISANT</b> 5 avenue Maunoury Tél : 02 37 36 06 35	<b>49 CHOLET</b> 20 rue Bonchamps Tél : 02 41 58 51 32	<b>69 LYON</b> 22 place Carnot Tél : 04 78 38 44 55	<b>84 AVIGNON</b> 135 avenue Pierre Semard Tél : 04 90 88 98 27
<b>10 TROYES</b> 33 rue André Beury Tél : 03 25 73 55 90	<b>29 BREST</b> 90 rue Ernest Hemingway Tél : 02 98 80 33 57	<b>50 ST LO</b> 341 bd de Strasbourg Tél : 02 33 56 37 11	<b>71 CHALON SUR SAONE</b> 52 avenue de Paris Tél : 03 85 93 56 18	<b>85 LA ROCHE SUR YON</b> 33 rue du Maréchal Juin Tél : 02 51 37 71 38
<b>11 NARBONNE</b> 43 boulevard de 1848 Tél : 04 68 32 78 78	<b>29 QUIMPER</b> 85 route de Bénodet Tél : 02 98 64 74 74	<b>51 REIMS</b> 20/22 rue Dieu Lumière Tél : 03 26 85 12 85	<b>72 LE MANS</b> 10 place d'Alger Tél : 02 43 24 47 42	<b>86 POITIERS</b> 158 avenue de la Libération Tél : 05 49 37 17 76
<b>13 MARSEILLE</b> MINI B 111 - Les Arnavaux Tél : 04 91 98 37 58	<b>30 NIMES</b> 85 rue de la République Tél : 04 66 38 29 75	<b>54 NANCY</b> 112 avenue Gal Leclerc Tél : 03 83 51 03 50	<b>73 CHAMBERY</b> 5 boulevard Gambetta Tél : 04 79 68 77 71	<b>87 LIMOGES</b> 6 rue des Bénédictins Tél : 05 55 32 40 68
<b>13 AIX EN PROVENCE</b> 33 avenue de l'Europe Tél : 04 42 20 04 57	<b>31 TOULOUSE</b> 128 avenue des Minimes Tél : 05 61 13 89 12	<b>56 VANNES</b> Rés Parc Pompidou Tél : 02 97 47 02 20	<b>74 ANNECY</b> 38 avenue de Chambéry Tél : 04 50 45 68 22	<b>88 EPINAL</b> 14 bis quai Colonel Sérot Tél : 03 29 29 18 84
<b>14 CAEN</b> 38bis bd G. Pompidou Tél : 02 31 85 37 37	<b>33 BORDEAUX</b> 381 bd Prés Wilson Tél : 05 56 17 05 05	<b>57 METZ</b> 47 boulevard Paixhans Tél : 03 87 21 02 16	<b>75 PARIS LAFAYETTE</b> 21 rue Chauchat Tél : 01 56 03 95 95	<b>89 AUXERRE</b> 66 avenue Haussmann Tél : 03 86 18 14 41
<b>16 ANGOULEME</b> 239 rue de Bordeaux Tél : 05 45 91 41 42	<b>34 MONTPELLIER</b> Al Kléber/Bd de Strasbourg Tél : 04 67 15 15 15	<b>59 LILLE</b> 110 rue Saint André Tél : 03 20 51 12 64	<b>75 PARIS MONTPARNASSE</b> 10 rue Littré Tél : 01 53 63 27 77	<b>91 CORBEIL ESSONNES</b> 16 place Comte Haymon Tél : 01 64 96 14 44
<b>17 ST JEAN D ANGELY</b> Rue Anatole Contré Tél : 05 46 59 59 59	<b>35 RENNES</b> 11 rue Louis Guilloux Tél : 02 99 59 79 76	<b>59 VALENCIENNES</b> 31 place du 8 mai 1945 Tél : 03 27 29 49 67	<b>76 ROUEN</b> 2 rue Couture Tél : 02 35 72 82 36	<b>92 BOULOGNE BILLANCOURT</b> 62 bis avenue J.B. Clément Tél : 01 46 04 35 50
<b>17 LA ROCHELLE</b> 23 av. du Gal De Gaulle Tél : 05 46 50 52 72	<b>37 TOURS</b> 39 rue Léon Boyer Tél : 02 47 61 05 98	<b>60 BEAUVAIS</b> 2 cour des 3 Lanternes Tél : 03 44 45 68 71	<b>76 LE HAVRE</b> 68 rue d'Estimaerville Tél : 02 35 21 32 17	<b>93 AULNAY SOUS BOIS</b> 2-4 rue Anatole France Tél : 01 48 68 84 46
<b>18 BOURGES</b> 8 rue Jean Baffier Tél : 02 48 21 18 30	<b>38 GRENOBLE</b> 1 avenue Rhin et Danube Tél : 04 76 84 00 34	<b>62 ARRAS</b> 1 bis rue de Justice Tél : 03 21 23 55 32	<b>77 MELUN</b> 8 bis rue Delaunoy Tél : 01 64 09 72 55	<b>94 RUNGIS</b> 28 rue de la Tour Tél : 01 49 79 16 00
<b>19 BRIVE</b> 22 boulevard du Salan Tél : 05 55 84 81 29	<b>39 LONS LE SAULNIER</b> 239 rue Regard Tél : 03 84 86 00 98	<b>62 BOULOGNE SUR MER</b> 11 rue Charles Butor Tél : 03 21 30 54 28	<b>77 MEAUX</b> 6 rue des Teinturiers Tél : 01 60 09 80 70	<b>94 VITRY SUR SEINE</b> 1 rue Louise Aglaé Cretté Tél : 01 55 53 15 90
<b>21 DIJON</b> 71 rue Devosge Tél : 03 80 71 56 44	<b>41 BLOIS</b> 16 place Jean Jaurès Tél : 02 54 90 02 32	<b>63 CLERMONT FERRAND</b> 16 rue Gilles Durand Tél : 04 73 31 04 04	<b>78 VERSAILLES</b> 7 avenue de Saint-Cloud Tél : 01 30 21 77 61	<b>95 SAINT OUEN</b> 14 rue du Général Leclerc Tél : 01 30 37 94 10

# ... A vos côtés pour mieux vous protéger !

La MAPA est la mutuelle des professions alimentaires.  
Pour vous, nous avons mis au point des garanties sur mesure  
qui répondent à vos besoins, à des prix très compétitifs.  
Des garanties adaptées, des tarifs étudiés, un service personnalisé,  
c'est tout cela qui fait de la MAPA une mutuelle d'assurance pas  
comme les autres...

Votre mutuelle !

[www.mapa-assurances.fr](http://www.mapa-assurances.fr)

 N° Vert 0 800 865 865



## MAPA

MUTUELLE D'ASSURANCE

*A vos côtés pour mieux vous protéger*

Société d'Assurance Mutuelle à Cotisations Variables - Entreprise régie par le Code des Assurances  
17411 SAINT-JEAN-D'ANGELY CEDEX - Tél. 05 46 59 59 59 - Fax 05 46 59 59 50



Mémo-Métier Alimentation de proximité  
ISBN 2-84759-018-8